



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 29 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf janvier à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt trois janvier deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC1-1-2-04

OBJET : ÉCOLE DE POMMEVIC CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

#### Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

#### Absents excusés :

Messieurs BENOIT Pascal et DUPUY Jean.

#### Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Stéphan RATTO a été désigné secrétaire de séance

**2024BC1-1-2-04**

**OBJET : ÉCOLE DE POMMEVIC CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne la construction d'une garderie à l'école de Pommevic, dont la date de remise des offres était fixée au 15 décembre 2023 à 12h00.

Le marché est décomposé en 8 lots, à savoir :

- lot 1 : Gros œuvre
- lot 2 : Charpente / Couverture
- lot 3 : Menuiserie
- lot 4 : Cloisons/ Faux plafonds
- lot 5 : Revêtement sol/ Faïence
- lot 6 : Peinture
- lot 7 : Électricité
- lot 8 : Chauffage/ Plomberie

La Commission des Plis s'est tenue le 22 janvier 2024 pour le jugement des offres.

**LOT 1 : GROS OEUVRE**

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
ETC SARL	82200 – MOISSAC
PONS BÂTIMENT	82100 - CASTELSARRAZIN

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères – Lot 1	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	20.0
2.1-Moyens humains et matériels	5.0
2.2- Méthodologie d'intervention et pertinence du phasage	5.0
2.3-Mesure d'hygiène et sécurité	5.0
2.4-Prise en compte environnementale (tri, recyclage, impact carbone)	5.0

3-Performance des matériaux	30.0
3.1-Densité du béton	6.0
3.2-Densité de l'armature	6.0
3.3-Performance énergétique	6.0
3.4-Label	6.0
3.5-Rétention d'eau	6.0

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre de l'entreprise ETC SARL est la mieux-disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 35 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix globale et forfaitaire
1	ETC SARL	35 871,45 €
2	PONS BÂTIMENT	40 057,63 €

## LOT 2 : CHARPENTE/ COUVERTURE

Le entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
ETC SARL	82200 - MOISSAC

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères – Lot 2	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	20.0
2.1-Moyens humains et matériels	5.0
2.2-Méthodologie d'intervention et pertinence du phasage	5.0
2.3-Mesures d'hygiène et sécurité	5.0
2.4-Prise en compte environnementale (tri, recyclage, impact carbone)	5.0
3-Performances des matériaux	30.0
3.1-Densité bois et tuile	10.0
3.2-Rétention d'eau	10.0
3.3-Label	10.0

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre de l'entreprise SARL ETC est bien-disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 30 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix globale et forfaitaire
1	ETC SARL	34 878,90 €

### LOT 3 : MENUISERIE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SASU BDF	82000 – MONTAUBAN
SARL ATELIER BOIS	82200 – MOISSAC
EBENISTERIE DE LA GRAVE	82210 – SAINT NICOLAS DE LA GRAVE
SARL D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS BANZO	82200 – MOISSAC

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères – Lot 3	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	20.0
2.1-Moyens humains et matériels	5.0
2.2-Méthodologie d'intervention et pertinence du phasage	5.0
2.3-Mesure d'hygiène et sécurité	5.0
2.4-Prise en compte environnementale (tri, recyclage, impact carbone)	5.0
3-Performance des matériaux	30.0
3.1-Performance des menuiseries sur critères Sw, Uw et Ug.	30.0

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre du candidat EBENISTERIE DE LA GRAVE est économiquement avantageuse par rapport à l'estimation et présente les garanties nécessaires pour répondre au besoin. En effet, elle a obtenu les notes maximum tant sur la valeur technique que sur la performance des matériaux :

Estimation : 14 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix globale et forfaitaire
1	EBENISTERIE DE LA GRAVE	11 362,00 €
2	SASU BDF	11 078,41 €
3	SARL ATELIER BOIS	14 843,20 €
4	SARL D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS BANZO	OFFRE INAPPROPRIÉE ( L'offre remise n'était pas destinée à la CC2R)

**LOT 4 : CLOISONS/FAUX PLAFONDS**

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SOGYPSE	82400 – VALENCE D'AGEN
SARL RC 82	82200 - MOISSAC
SARL MOMMAYOU	82100 – SAINT AIGNANT
DESCOULS JEAN-JACQUES	32110 – CAZES MONDENARD
ENTREPRISE MORETTI	47000 - AGEN

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères – Lot 4	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	20.0
2.1-Moyens humains et matériels	5.0
2.2-Méthodologie d'intervention et pertinence du phasage	5.0
2.3-Mesure d'hygiène et sécurité	5.0
2.4-Prise en compte environnementale (Tri, Recyclage, Impact carbone)	5.0
3-Performance des matériaux	30.0
3.1-Résistivité de l'isolant	10.0
3.2-Conductivité de l'isolant	10.0
3.3-Label	10.0

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre de l'entreprise SOGYPSE est la mieux-disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 20 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix globale et forfaitaire
1	SOGYPSE	11 363,00 €
2	SARL MOMMAYOU	11 955,00 €
3	ENTREPRISE MORETTI	14 953,47 €
4	DESCOULS JEAN-JACQUES	16 670,00 €
5	RC 82	Offre irrégulière (Absence de remise de la DPGF qui est une pièce contractuelle)

### LOT 5 : REVÊTEMENT DE SOL/FAÏENCE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
ENTREPRISE YOANN DUPIN	47000 - AGEN
SARL LACAZE	82000 - MONTAUBAN

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères – Lot 5	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	20.0
<i>2.1-Moyens humains et matériels</i>	<i>5.0</i>
<i>2.2-Méthodologie d'intervention et pertinence du phasage</i>	<i>5.0</i>
<i>2.3-Mesure d'hygiène et sécurité</i>	<i>5.0</i>
<i>2.4-Prise en compte environnementale (Tri, Recyclage, Impact carbone)</i>	<i>5.0</i>

3-Performance des matériaux	30.0
<i>3.1-Résistance au poinçonnement</i>	<i>75</i>
<i>3.2-Usure</i>	<i>75</i>
<i>3.3-Glissance</i>	<i>75</i>
<i>3.4-Label</i>	<i>75</i>

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre de l'entreprise SARL LACAZE est la mieux-disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 12 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix globale et forfaitaire
1	SARL LACAZE	8 679,00 €
2	ENTREPRISE YOANN DUPIN	10 397,05 €

## LOT 6 : PEINTURE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
C&T DÉCO	82000 - MONTAUBAN
SARL BAYLET BERNARD	47240 - LAFOX
SARL PINTO	82200 - MOISSAC
DALIAS PEINTURE	82360 - LAMAGISTÈRE

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères – Lot 6	Pondération
1-Prix des prestations	100.0

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre de l'entreprise DALIAS PEINTURE est la mieux-disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 9 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix globale et forfaitaire
1	DALIAS PEINTURE	7 440,00 €
2	SARL BAYLET BERNARD	7 618,00 €
3	SARL PINTO	8 524,30 €
4	C&T DÉCO	9 323,92 €

### LOT 7 : ÉLECTRICITÉ

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SARL AIDELEC	82400 – VALENCE D'AGEN
SARL FERRIERES THERMELEC	8200 – MOISSAC

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères – Lot 7	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	20.0
2.1-Moyens humains et matériels	5.0
2.2-Méthodologie d'intervention et pertinence du phasage	5.0
2.3-Mesure d'hygiène et sécurité	5.0
2.4-Prise en compte environnementale (Tri, Recyclage, Impact carbone)	5.0
3-Performance des matériaux	30.0
3.1-Rendement de l'éclairage	15.0
3.2-Label	15.0

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre de l'entreprise SARL FERRIERES THERMELEC est la mieux-disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 8 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix globale et forfaitaire
1	SARL FERRIERES THERMELEC	6 558,85 €
2	SARL AIDELEC	7 614,00 €

## LOT 8 : CHAUFFAGE/PLOMBERIE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SARL AIDELEC	82400 - VALENCE D'AGEN
FURLAN ÉLECTRICITÉ	82400 - VALENCE D'AGEN

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères - Lot 8	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	20.0
2.1-Moyens humains et matériels	5.0
2.2-Méthodologie d'intervention et pertinence du phasage	5.0
2.3-Mesure d'hygiène et sécurité	5.0
2.4-Prise en compte environnementale (Tri, Recyclage, Impact carbone)	5.0
3-Performance des matériaux	30.0
3.1-SCOP des pompes à chaleur (Performance)	15.0
3.2-Rendement VMC	15.0

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre de l'entreprise SARL AIDELEC est la mieux-disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 12 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix global et forfaitaire
1	SARL AIDELEC	8 281,00 €
2	FURLAN ÉLECTRICITÉ	12 492,00 €

En conséquence, le Président propose :

- pour le lot 1, d'attribuer le marché au candidat ETC SARL (82200 MOISSAC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;
- pour le lot 2, d'attribuer le marché au candidat ETC SARL (82200 MOISSAC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;
- pour le lot 3, d'attribuer le marché au candidat EBENISTERIE DE LA GRAVE (82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 4, d'attribuer le marché au candidat SOGYPSE (82400 VALENCE D'AGEN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 5, d'attribuer le marché au candidat SARL LACAZE (82000 MONTAUBAN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 6, d'attribuer le marché au candidat DALIAS PEINTURE (82360 LAMAGISTERE) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 7, d'attribuer le marché au candidat SARL FERRIERES THERMELEC (82200 MOISSAC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 8, d'attribuer le marché au candidat SARL AIDELEC (82400 VALENCE D'AGEN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

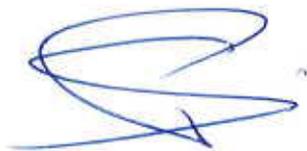
- pour le lot 1, d'attribuer le marché au candidat ETC SARL (82200 MOISSAC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;

- pour le lot 2, d'attribuer le marché au candidat ETC SARL (82200 MOISSAC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;
- pour le lot 3, d'attribuer le marché au candidat EBENISTERIE DE LA GRAVE (82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 4, d'attribuer le marché au candidat SOGYPSE (82400 VALENCE D'AGEN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 5, d'attribuer le marché au candidat SARL LACAZE (82000 MONTAUBAN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 6, d'attribuer le marché au candidat DALIAS PEINTURE (82360 LAMAGISTERE) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 7, d'attribuer le marché au candidat SARL FERRIERES THERMELEC (82200 MOISSAC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 8, d'attribuer le marché au candidat SARL AIDELEC (82400 VALENCE D'AGEN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 29 janvier 2024  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 30 janvier 2024

Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire de LE PIN



Stéphan RATTO

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le **08 FEV. 2024**  
Affiché sur le panneau des annonces légales le

**08 FEV. 2024**

## AR Préfecture

### Ecole de Pommevic Construction d'une garderie Attribution d'un marché public de travaux

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20240129-2024BC1_1_2_04-DE
Numéro d'acte :	2024BC1_1_2_04
Date de décision :	29/01/2024
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))
Fichier acte :	2024BC1-1-2-04 Ecole de Pommevic Construction d'une garderie AMPT.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
<hr/>	
Date d'envoi de l'acte :	08/02/2024 10:56:10
<b>Date de réception de l'AR :</b>	<b>08/02/2024 10:56:20</b>